

**1- Rappel chronologique de la formation FORDIR (3h + 138h)**

2023-2024

2024-2025



**2- Restitution du groupe de travail directeurs (01.12.23)**

5 circonscriptions représentées: 1 RDD, 3 RDC, 2DNN, 2 FORDIR (dont 6 dir. en décharge totale)

Responsabilité et déontologie du directeur (24h)	
23-24	3h Déontologie du fonctionnaire de l'Etat <i>Obligations de service et droits du professeur des écoles - Posture et positionnement du directeur</i>
	3h L'autorité fonctionnelle (loi Rilhac et décrets directeur)
	3h Les valeurs de la République et laïcité
	3h La lutte contre le harcèlement
24-25	6h La protection de l'enfance et l'absentéisme
	3h Le climat scolaire et les outils coopératifs
	3h L'accompagnement des situations de ressources humaines: <i>Fiches RSST, protection fonctionnelle</i>
Fonctionnement de l'école (36h)	
23-24	3h Le film annuel du directeur (élection des représentants des parents d'élèves)
	3h Les outils numériques du directeur (applications intranet, ENT)
	3h La communication orale et écrite
	3h La conduite de réunion
	3h La sécurité (PPMS, diagnostic sûreté, DUER, référents gendarmerie)
24-25	3h Portage de projets (CNR)
	9h PSC1 et apprendre à porter secours
	3h L'argent à l'école
	6h Incendie et manipulation des extincteurs
Pilotage pédagogique de l'école (33h)	
23-24	3h L'école maternelle et la liaison GS-CP
	L'analyse et l'exploitation des résultats des élèves aux évaluations nationales <i>Identification des besoins et construction du parcours de formation</i>
	Les démarches collaboratives: les communautés d'apprentissage professionnelles
	3h La prise en compte des besoins des élèves à BEP <i>Différenciation, APC, soutien aux élèves en difficulté, Rased, projets personnalisés</i>
	3h La boîte à outils pédagogique <i>Synthèse de l'ensemble des guides ministériels</i>
	3h Elaboration d'un projet pédagogique ( <i>constats, objectifs, enjeux, indicateurs de réussite, critères d'évaluation...</i> ) et appropriation par un nouveau directeur d'un projet déjà établi
24-25	3h La liaison CM2-6ème
	3h La poursuite de scolarité <i>Maintien, saut de classe, affelnet, orientation vers les enseignements adaptés 2<sup>nd</sup> degré</i>
	3h EAC: construction du parcours d'éducation artistique et culturelle
	3h EPS: mise en oeuvre du savoir rouler et du savoir nager
Relations avec les partenaires de l'école (33h)	
23-24	6h L'Adaptation scolaire et la Scolarisation des élèves en situation de handicap (ASH) <i>Les différents dispositifs, réunions et partenaires</i>
	3h La santé en faveur de l'élève et aspects sanitaires
	3h Les politiques territoriales <i>Cités éducatives, TER, éducation prioritaire et politique de la ville QPV</i>
	La grande pauvreté
24-25	3h Coéducation et parentalité
	12h La médiation et la gestion de conflits
	3h Intervention de partenaires de l'école: EJN, Valor'Aisne, Prévention MAIF

+ Présentation de la formation (3h) + Expression des besoins et retour d'expériences (2 x 3h) + Bilan de la formation (3h)